



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

SEMAINE DU 11 AU 15 JANVIER 2021

OCTROI DE MER : SÉBASTIEN LECORNU A ÉTÉ AUDITIONNÉ DEVANT LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER :

Le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, a été auditionné par la Délégation sénatoriale aux Outre-mer ce jeudi 14 janvier. Cette audition s'est concentrée sur les questions d'actualité et notamment celles liées à la stratégie vaccinale, au logement, à la problématique de l'eau, etc.

Lors de cette audition, le sénateur Dominique Théophile (Guadeloupe) a interpellé le Ministre sur l'octroi de mer et le danger que représente la proposition de la Commission européenne d'exclure du bénéfice du dispositif d'octroi de mer les produits locaux qui couvrent moins de 5% ou de plus de 90% des besoins du marché local.

Cette interpellation a été soutenue par le sénateur et ancien ministre des Outre-mer, Victorin Lurel qui a indiqué : « *Si la Commission européenne devait faire cette proposition, moi je demanderais, pour ce que j'en sais aujourd'hui, au Gouvernement de s'opposer à cette orientation qui consisterait à dire : si vous dépassez un taux de satisfaction en termes de production ou en termes de consommation et bien vous n'aurez plus droit à la protection de l'octroi de mer.* »

Après avoir rappelé certains éléments de calendrier, notamment le fait que la décision du Conseil de l'UE sur l'octroi de mer est attendue pour juin 2021, le Ministre a répondu être pleinement mobilisé sur le dossier. Il a conclu en annonçant que les parlementaires français seront informés en temps réel des échanges entre le Gouvernement et la Commission européenne sur ce sujet.

Les différentes interventions sont disponibles aux liens suivants :

- Question du sénateur Dominique Théophile :

http://videos.senat.fr/senat/2021/01/encoder4_20210114101000_2_2339059_2390561.mp4

- Intervention du sénateur et ancien ministre, Victorin Lurel :

http://videos.senat.fr/senat/2021/01/encoder4_20210114101000_2_6800598_6873114.mp4

- Réponse du Ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu :

http://videos.senat.fr/streaming/encoder6/source_1919770_4014511_4135576.mp4

PASCAL CANFIN, DÉPUTÉ EUROPÉEN, A ÉTÉ AUDITIONNÉ PAR LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE :

Le mercredi 13 janvier, Pascal Canfin (LREM-Renew, France), président de la commission de l'environnement du Parlement européen, a été auditionné par la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale.

Le député européen est revenu sur la mise en œuvre de la stratégie du Green Deal de la Commission européenne, publiée en décembre 2019, et a fait le lien avec l'évolution de la législation française dans le domaine environnemental.

Il a notamment indiqué que la Commission européenne avait l'intention de traduire ce cadre stratégique par la proposition et la révision d'« *une cinquantaine* » d'actes législatifs dans les 18 prochains mois. Durant le seul mois de juin 2021, la Commission européenne aurait prévu de publier 12 nouvelles directives européennes en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le Pacte vert européen.

Au sujet des négociations interinstitutionnelles actuellement en cours sur la réforme de la Politique agricole commune (PAC), Pascal Canfin juge la position du Conseil de l'UE, notamment portée par Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture, trop peu ambitieuse sur le volet des incitations environnementales. En effet, en plus des sanctions visant les producteurs ne respectant pas les conditionnalités environnementales de la PAC, le groupe libéral au

Parlement européen, dont Pascal Canfin fait partie, lutte pour que soient créées des incitations écologiques permettant de récompenser les producteurs ayant adopté les pratiques les plus vertes.

En outre, le député européen a indiqué que la Commission européenne publiera au mois de juin prochain une proposition de règlement visant à interdire l'entrée sur le marché européen de toutes marchandises ayant bénéficié directement ou indirectement de la déforestation.

Enfin, il a déclaré que, dans le cadre de la loi européenne sur le Climat, qui est actuellement en procédure de codécision, visant principalement à atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050, le Parlement européen s'est positionné en faveur du principe selon lequel il serait interdit à la Commission européenne de proposer un acte législatif allant à l'encontre d'un des objectifs du Pacte vert.

Vous trouverez ici le document de la Commission européenne listant les pratiques écologiques étant susceptibles de bénéficier d'incitations écologiques, appelées « *eco-schemes* » : <https://drive.google.com/file/d/1vJS1FxFzI0KJbEZqQAzrg58RuQQSHJQ/view?usp=sharing>

CLÉMENT BEAUNE SALUE LA HAUSSE DU BUDGET DESTINÉ AUX RUP DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE POST-2021 :

Le 13 janvier, Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des affaires européennes, a été auditionné par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale sur le projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil de l'UE relative au système des ressources propres de l'UE.

Ce projet de loi a été adopté en Conseil des ministres le mercredi 13 janvier avant d'être déposé à l'Assemblée nationale le même jour. Son examen en Commission des affaires étrangères est prévu la semaine prochaine. Il se compose d'un unique article visant à autoriser le Gouvernement à ratifier la décision du 14 décembre 2020 du Conseil de l'UE relative au système des ressources propres. Le texte permet la mise en œuvre du volet relatif aux recettes du budget européen.

Pour rappel, le Conseil de l'UE a adopté le 17 décembre 2020 le règlement fixant le cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE pour la période 2021-2027 après son adoption par le Parlement européen (540 voix pour, 77 contre, 70 abstentions).

Lors de son audition, Clément Beaune a salué les avancées et garanties obtenues lors des négociations européennes comme la stabilisation du budget de la Politique agricole commune (PAC) et le renforcement des programmes européens prioritaires comme Horizon Europe. Il a également salué « *l'augmentation pour nos régions d'Outre-mer du budget de la politique régionale* ».

Le système des ressources propres permettra de mieux coordonner les réponses européennes à la crise et d'avancer en matière de transitions écologique et numérique. Ces objectifs devront figurer dans l'ensemble des plans de relance nationaux co-financés par les fonds européens : 30% de dépenses d'investissement consacrés à la transition écologique et 20% en faveur des dépenses numériques. La France a choisi de consacrer 37% à la transition écologique, comme le proposait la Commission européenne.

Au premier semestre 2021 seront présentés la taxation sur le numérique et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Les institutions européennes se sont engagées à parvenir à un accord législatif pour le premier semestre 2022 pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023. La taxe sur les transactions financières est prévue en 2024 pour une application au 1^{er} janvier 2026. Les montants avancés dans le Plan de relance seront remboursés par ces taxes.

LE PARLEMENT EUROPÉEN DOIT ENCORE RATIFIER LE TRAITÉ DE COMMERCE ET DE COOPÉRATION ENTRE LE ROYAUME-UNI ET L'UNION EUROPÉENNE :

Alors que le Traité de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'Union européenne est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021, les députés européens devront ratifier l'accord en session plénière avant le 28 février 2021, date à laquelle l'accord provisoire prendra fin.

Lors des réunions tenues par les différentes commissions parlementaires cette semaine, les députés européens ont indiqué leur insatisfaction concernant le fait de ne pas avoir eu l'occasion d'examiner le texte avant son application, mais saluent néanmoins la conclusion d'un accord qui permet d'éviter le no-deal.

Avant de ratifier l'accord, les députés européens ont entrepris de rédiger une résolution afin de répondre à leurs multiples interrogations. Les commissions du Commerce International (INTA) et des Affaires Etrangères (AFET) sont responsables au fond.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 18 AU 22 JANVIER 2021

	PARLEMENT EUROPÉEN	COMMISSION EUROPÉENNE	AUTRES ORGANES EUROPÉENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 18/01	SÉANCE PLÉNIÈRE		<p style="text-align: center;">Conseil de l'UE Conseil « Agriculture et pêche »</p> <p style="text-align: center;"><i>Paquet "réforme de la PAC post-2020"</i> <i>Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Actes délégués prévus au cours du premier semestre de 2021</i> <i>Informations communiquées par la Commission</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Questions agricoles liées au commerce</i> - <i>Mise à jour de l'étude du JRC de 2016 sur les effets économiques cumulés des négociations commerciales en cours et à venir sur le secteur agricole de l'UE</i> 	
Mardi 19/01	<p style="text-align: center;">SÉANCE PLÉNIÈRE <i>Exercice des droits de l'Union pour l'application et le respect des règles du commerce international</i> <i>Rapport : Marie-Pierre Vedrenne</i></p> <p style="text-align: center;">Commission du commerce international (INTA)</p> <p style="text-align: center;"><i>Améliorer l'action extérieure de l'UE en Amérique latine et dans les Caraïbes à la suite de la dernière conférence ministérielle UE-ALC</i></p> <p style="text-align: center;">Déclaration du vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité</p>	Webinaire : Utilisation durable des pesticides		

Mercredi 20/01	SÉANCE PLÉNIÈRE <i>Présentation du programme d'activités de la présidence portugaise</i> Déclarations du Conseil et de la Commission		Conseil de l'UE Coreper I	
Jeudi 21/01	SÉANCE PLÉNIÈRE			
Vendredi 22/01				